



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil le, 10 février 2012

## Appel de la Commission Exécutive Fédérale de la FAPT aux salariés du secteur des activités postales et de télécommunications

### Pour plus de justice sociale et pour une autre répartition des richesses, d'autres solutions existent !

Le 29 février 2012, tous les salariés en Europe sont appelés par la Confédération Européenne des Syndicats à se mobiliser massivement contre les plans d'austérité.

A l'appui de la déclaration du Comité Confédéral National de la CGT du 2 février 2012 en direction de toutes les organisations de la CGT, la CGT FAPT appelle les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail le 29 février 2012 et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire.

Tous les salariés du secteur des activités postales et de télécommunications sont impactés par ces choix. Dans toutes les entreprises se succèdent restructurations, fermetures d'entreprises et de sites, réorganisations, suppressions massives d'emplois et accentuent la déstructuration du travail et des missions dues à la population.

Quelque soit leurs métiers, employés, cadres et agents de maîtrise voient leur pouvoir

d'achat en berne par l'augmentation du coût de la vie et la stagnation des salaires alors que dans toutes les entreprises les profits sont très importants et que les dividendes reversés aux actionnaires en constante hausse.

La Fédération a interpellé toutes les organisations syndicales afin de construire un rassemblement des salariés le plus large, considérant que tous ensemble on est plus fort, et qu'aucune organisation syndicale ne peut rester sur le bord du chemin en attendant de jours meilleurs.

**D'autres solutions existent ! Elles passent par une autre répartition des richesses créées par le travail.** C'est ce que propose la CGT à travers ses 10 exigences pour sortir réellement de la crise. Elle met également à disposition des salariés une pétition nationale « ni coupable, ni responsable », qui conteste les choix actuels et propose d'autres alternatives. Elle doit se couvrir de centaines de milliers de signatures.



# « Trop, c'est trop ! Des alternatives existent pour l'emploi et la justice sociale »

## ***Déclaration du Comité Confédéral National (1<sup>er</sup> et 2 février 2012).***

Le 29 février 2012, ensemble, à l'appel de tous les syndicats d'Europe agissons pour dire non à l'austérité.

Une vaste campagne de culpabilisation se développe. Partout, les salariés s'entendent dire qu'ils coûtent trop cher.

En France, le Président de la République a annoncé deux mesures qui à nouveau vont frapper durement les salariés, les retraités, les privés d'emploi.

Après la réforme des retraites de 2010 et les deux plans d'austérité de 2011, il aggrave la situation en voulant augmenter la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre de salariés.

La Protection sociale serait une nouvelle fois fragilisée.

Il entend instaurer des accords « compétitivité emploi » légalisant ainsi le chantage des employeurs « emploi contre salaires et temps de travail ». Ces accords ouvrent la voie à la remise en cause d'un pilier essentiel du droit social français et du contrat de travail.

Plus globalement, âge de départ à la retraite, durée légale du travail, conventions collectives, procédures de licenciement, salaire minimum, droit de grève, service public et protection

sociale... tout devrait passer à la moulinette de la « compétitivité ».

Partout en Europe, les mêmes logiques sont imposées de façon coordonnée. En effet, les chefs d'État et de gouvernements ont décidé de passer un cran supérieur pour instaurer l'austérité.

Ils s'apprêtent à signer un nouveau traité, le 1<sup>er</sup> mars prochain, élaboré à quelques uns en dehors de toute procédure et consultation démocratique. Il imposerait un carcan budgétaire et économique à des pays déjà durement touchés par le chômage et la récession. L'austérité s'imposerait à tous encadrant toute négociation au niveau national, sectoriel et d'entreprise et réduisant les capacités d'intervention des organisations syndicales.

Ce traité est contraire à l'Europe sociale à laquelle nous aspirons, il ne ferait qu'alimenter les rejets des solidarités, les replis nationaux, la montée des forces nationalistes et d'extrême droite.

Les syndicats de chaque pays européen réunis dans la Confédération Européenne des Syndicats s'opposent à ce traité.

Ils appellent, ensemble, à agir le **mercredi 29 février 2012** à la veille du sommet européen pour dire **non à l'austérité** et exiger des réponses pour l'emploi et la justice sociale.

***Toutes les organisations professionnelles et départementales de la CGT appellent donc les salariés, à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail le 29 février 2012 et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire.***

**Confédération Générale du Travail**

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 2 février 2012 - Ne pas jeter sur la voie publique - [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)